



FORMATION CONTINUE 2025

PRESENTIEL

PARTENARIAT ENM / EFA

PERFECTIONNEMENT EN DROIT DES SUCCESSIONS

Vendredi 27 juin
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

En présentiel :
Ordre des avocats
13 rue des Fleurs
(Salle de conférences)
Toulouse

Yann PUYOT
Juge aux affaires familiales
Tribunal judiciaire de Perpignan

**Quentin
GUIGUET-SCHIELE**
Maître de conférences
UT Capitole

**90€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Actualiser leurs connaissances en matière de règlements successoraux
- Mettre en œuvre les règles liquidatives au moyen de cas pratique servant ainsi d'illustrations.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

- Actualités
- Trames liquidatives
- Cas pratiques

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.
Cas pratiques.

Modalités d'évaluation de la formation :

Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière) et 3 (Niveau « Expert » s'adressant aux spécialistes et praticiens confirmés de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA, anciennement EDASOP (edasop.fr ou efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2025 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@efa-toulouse.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)